

En lien avec le chemin de sélection des Jeux Paralympiques de Tokyo 2020 validé par le Comité Paralympique Sportif Français, la Direction Technique Nationale de la Fédération Française Handisport a décidé les minima suivants pour les épreuves de paracyclisme sur piste.

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983

Délégation du Ministère
des sports, de la jeunesse, de
l'éducation populaire et de la
vie associative

JEUX PARALYMPIQUES TOKYO 2020 MINIMA CYCLISME SUR PISTE

	Km	500m	Poursuite 3km	Poursuite 4km
MB	01:01,4			04:11,6
MC1	01:12,6		03:55,3	
MC2	01:12,3		03:43,1	
MC3	01:07,7		03:37,4	
MC4	01:06,0			04:44,8
MC5	01:05,4			04:33,9
WB	01:07,3		03:30,9	
WC1		42,41	04:11,6	
WC2		42,27	04:11,6	
WC3		39,12	04:11,6	
WC4		37,89	04:02,2	
WC5		37,55	03:53,2	